



VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



Panneaux Parc Paul Thiéry



Janvier 2014 - N°59

Courriel : mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr





Vernissage Expo Poupées NOBEL 4.10.2013



Vernissage Expo Recyl'art 5.10.2013



Karoké au profit du Téléthon 2.11.2013



Saint Nicolas 7.12.2013



Bateaux Place du Bosquet pour itinéraire handicap



Téléthon 6 et 7 décembre 2013

EDITORIAL

Résolution du Congrès des Maires de France

Les Maires demandent à l'Etat plus de respect, plus de confiance, plus de liberté et plus de souplesse.

La résolution ajoute également :

- * Nous demandons qu'il assume le financement des politiques qu'il impulse.
- * Nous alertons sur la baisse de nos dotations qui va porter atteinte au fonctionnement des services publics locaux.
- * Nous alertons aussi sur le grand risque que cette baisse fait courir à l'économie nationale et à la modernisation de nos territoires.
- * Nous confirmons notre volonté d'être pleinement partie prenante d'une transition énergétique sobre, efficace et territorialisée.
- * Nous voulons que soit préservée la liberté de définir l'intérêt communautaire et la forme de mutualisation pertinente. Nous proposons également d'améliorer le statut des communes nouvelles pour permettre à celles qui le souhaitent de conjuguer librement leurs forces.
- * Les intercommunalités doivent rester au service des communes qui sont le socle de la démocratie. C'est pourquoi les transferts obligatoires de compétences ne sont pas légitimes, en particulier celui du plan local d'urbanisme qui doit correspondre à un projet collectif volontaire.
- * Nous approuvons la coordination entre collectivités mais refusons la tutelle de l'une sur l'autre.
- * La réforme des rythmes scolaires doit tenir compte des contraintes concrètes des collectivités et des coûts qu'elles supportent. L'Etat doit pérenniser ses soutiens financiers et injecter de la souplesse dans le dispositif.
- * Nous voulons pouvoir adapter les normes nationales aux réalités du terrain.
- * Nous voulons que les normes fixent des objectifs à atteindre et rester maîtres du choix des moyens pour y parvenir.
- * Nous demandons une meilleure prise en compte des difficultés des territoires, aussi bien urbains que ruraux.

BONNE ANNÉE

Le Maire, le Conseil Municipal, les personnels de la Ville vous présentent leurs meilleurs vœux, de bonne santé et de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année

Ils vous invitent à la cérémonie des vœux à la salle des fêtes le **VENDREDI 17 JANVIER 2014 à 19 heures.**

Nouveaux cantons : le découpage fait l'objet de nombreuses critiques

L'incohérence. Le canton d'Étain est éclaté. On nous enlève Rouvres, Lanhères, Foameix, Morgemoulin, à deux pas d'Étain pour les rattacher à Boulogny Spincourt ! Ce n'est pas acceptable.

Les communes de l'ouest sont dirigées vers Belleville. Le reste est regroupé avec l'ancien canton de Fresnes.

Ici, notre Codecom sera à cheval sur trois cantons !

Dans la Meuse, les nouveaux cantons atteignent jusqu'à 62 communes. C'est la fin de la proximité à laquelle je suis attaché. Bien sûr, la loi a été votée. Je l'ai combattue pour ne pas éloigner l'Élu du citoyen. J'estime que la démocratie passe par la proximité. J'aurai préféré une autre évolution avec certains regroupements, mais aussi une petite dose de proportionnelle afin de garantir la présence des minorités dans les assemblées territoriales ainsi que la parité hommes femmes.

Jean PICART



Michel LEFEBRE mis à l'honneur à l'occasion de la remise des Trophées le 20 décembre 2013 2^{ème} au Championnat de France (tir 50m)

RUBRIQUE ADJOINTS

Le CMJ visite pour la première fois le 3^{ème} RHC

Le 20 novembre, à l'invitation du Colonel David CRUZILLE, commandant le 3^{ème} Régiment d'Hélicoptères de Combat, le Maire, des adjoints ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes ont visité notre Régiment.

Une journée instructive qui permet de resserrer encore le lien Armée-Nation.

Le CMJ s'est montré vivement intéressé par les explications très pédagogiques sur nos appareils Pumas et Gazelles.

Les élus adultes ont eu le plaisir d'effectuer un vol en Gazelle l'après-midi.

Un grand merci au Colonel CRUZILLE



Alain FAUCOMPRES Nouveau policier municipal

Monsieur Pascal GOOSSENS, en disponibilité pour convenances personnelles, est enfin remplacé par Monsieur Alain FAUCOMPRES depuis le 1er décembre.

Après son service national dans la gendarmerie, il embrasse la carrière en intégrant l'école de gendarmerie de Montluçon. A l'issue de ce stage, il est affecté dans différentes brigades, puis à FRESNES-EN-WOËVRE.

Après une carrière de vingt cinq ans, il a fait valoir ses droits à la retraite, pour enfin arriver à ETAIN en qualité de policier municipal de la ville.



La Sainte Barbe départementale à ETAIN

La Sainte Barbe s'est déroulée dans notre ville le 13 décembre dernier en présence de 300 pompiers et des autorités départementales.

A cette occasion, le Maire a prononcé une allocution. Il a rendu hommage à nos pompiers, hommes et femmes, qui donnent toujours le meilleur d'eux-mêmes avec abnégation et sang froid pour assurer le service de secours.



Il a félicité l'adjudant chef Louis RÉATO à qui a été confié le commandement du Centre de Secours en remplacement du Lieutenant Bernard NORROY.

Le Maire a ajouté :

« Je me permets une parenthèse à l'égard de Louis. Ici, nous connaissons son dévouement, apprécions sa conscience professionnelle et sa rigueur, son attachement au service public en sa qualité de chef des travaux de la ville. Louis est apprécié des Elus, de la population et de nos pompiers pour sa disponibilité et son sérieux. Avec Louis RÉATO, chef de corps, nous sommes assurés que notre centre de secours est en bonnes mains. »

« Je saisis cet instant pour vous dire notre fierté : nous avons, ici, quatre pompiers salariés de la ville, disponibles pour intervenir dans la journée. Nous savons tous que nos pompiers en activité professionnelle travaillent à l'extérieur. Nous savons aussi qu'une ambulance appelée a immédiatement besoin de trois pompiers. Les élus ont compris cette difficulté. C'est pourquoi, nous aurons quatre pompiers au service technique au 1er janvier 2014 avec le recrutement de Christian DÉCOMBE en remplacement d'un départ à la retraite. Je crois que la ville d'Etain est au premier rang départemental pour cette mise à disposition. Telle est notre contribution au bon fonctionnement de notre centre de secours. »



A cette occasion, une gerbe de la ville a été déposée au monument aux morts en hommage aux morts pour la France en Algérie, en présence des organisations patriotiques, les anciens d'AFN, les ACPG et le Souvenir Français.

Regards extérieurs sur l'échec de la communauté d'agglomération de Verdun

Monsieur Gérard Longuet, Sénateur (15/11/2013)

Gérard Longuet, Sénateur de la Meuse a adressé un courrier aux Maires le 15 novembre 2013 intitulé « Besoin de vérité »

Il indique notamment :

« Le ressenti local se nourrit hélas de tensions anciennes dues pour l'essentiel à une absence de partenariat et au manque de concessions mutuelles comme en témoignent par exemple les relations impossibles de la mairie de Verdun avec celle de Thierville ou avec le Conseil Général de la Meuse »

« Par ailleurs, Président du Centre Mondial de la Paix, qui a l'intérêt minimum pour les Verdunois d'entretenir sans que cela leur coûte un centime, le Palais Episcopal, je suis bien placé pour savoir que l'esprit de concession n'est pas le fort de mon collègue du corps préfectoral, maire de Verdun »

« Imaginer en deux mois, pour le 1er janvier 2014, la mise en place de l'agglomération ne me semble pas réaliste.

« C'est donc avec sérénité que j'imagine, comme le plus probable, le calendrier suivant : en mars,

les électeurs choisiront leurs élus. Et leur première tâche pour ceux qui ne se seront pas déjà exprimés sera de se prononcer et ensemble de mettre en place l'Agglomération de Verdun. Les quatre mois à venir doivent être utilisés :

- **pour réfléchir aux objectifs communs** d'une Communauté d'Agglomération éléments du pacte fondateur.

- **Organiser une gouvernance équilibrée.**
- Mettre noir sur blanc la réalité de la future fiscalité. En effet, beaucoup de communes voient bien les avantages pour la structure nouvelle communautaire mais pas pour leurs contribuables locaux.

Il est honnête de dire que les travaux préparables de 2013 ont laissé des zones d'incertitudes suffisamment vastes pour inquiéter trop de conseils municipaux du projet initial d'agglomération à quatre communautés. »

« J'ai confiance dans la réalité d'une agglomération issue d'un dialogue équilibré et responsable »

G. LONGUET

Madame Isabelle DILLAC, Préfète de la Meuse (20/11/2013)

Après la CDCI du 25 octobre et suite à une délibération du Conseil Municipal de VERDUN en date du 7 novembre, Madame la Préfète a adressé un nouveau courrier en Mairie de VERDUN dans lequel elle précise :

« Lors de la CDCI du 25 octobre, l'un des amendements que vous avez vous-même proposé prévoyait la création d'une communauté d'agglomération par fusion des seules Communautés de Communes de VERDUN et CHARNY qui n'a obtenu que 9 voix favorables sur les 39 suffrages exprimés. »

« Vous demandez la création d'une CA au 1/01/2014. Or cette échéance extrêmement rapprochée est incompatible avec le délai prescrit par la loi.

En conséquence, il ne m'est pas possible de prendre l'arrêté de projet de périmètre demandé. Cependant cette possibilité reste ouverte après le prochain renouvellement général des Conseils Municipaux pour une date d'effet au 1er janvier 2015

Une nouvelle réponse de Madame la Préfète (29/11/2013)

A plusieurs reprises en novembre, le Maire de VERDUN s'est à nouveau adressé à Madame la Préfète dans des termes pour le moins acerbes pour la

création d'une CA VERDUN CHARNY le 1/01/2014. Nouvelle réponse de Madame la Préfète : **impossible.**

Les Sénateurs sortent les griffes (Est Républicain 13/12/2013)

Gérard LONGUET et Christian NAMY « refusent la bataille déclenchée par Arsène LUX contre la Préfète. Si l'opportunité de créer une CA n'a pas été réalisée, nous devons tous en analyser les causes avec lucidité sans la facilité ou la lâcheté d'en accuser l'Etat et son plus haut représentant dans le département. **Rien ne justifie les réactions outrancières, injurieuses en dehors des règles du res-**

pect républicain. »

Les deux Sénateurs meusiens affirment «leur rupture avec les méthodes du maire de Verdun. La pratique verdunoise de l'intercommunalité est marquée par la volonté hégémonique de son président et de conflits permanents attisés par une instrumentalisation systématique au profit de la Ville Centre »

Le commentaire de Jean PICART sur l'échec de la Communauté d'agglomération Verdun-Charny

Quelques Stainois m'interrogent sur l'échec de la Communauté d'Agglomération de Verdun-Charny.

Rappelons que la Préfète de la Meuse a adopté fin juin 2013 un arrêté de projet de périmètre incluant les Codecoms du bassin de vie de Verdun-Charny-Souilly et Val de Meuse.

Le vote des Conseils Municipaux concernés s'est traduit par un vote majoritairement CONTRE sur les territoires de Souilly et Val de Meuse avec également des votes CONTRE de communes de la Codecom de Charny.

Dans les Echos de la Woëvre (n°117 décembre 2013), j'ai rendu compte de la CDCI du 25 octobre. **Le vote relatif à une CA sur Verdun Charny (30 000 habitants) n'a obtenu que 9 voix favorables sur 39 suffrages exprimés.** (Lire en page 5 de ce bulletin la déclaration de Madame la Préfète du 20 novembre 2013).

Il est donc totalement faux d'affirmer que « **la manne supplémentaire évaluée à 2 millions d'euros en 2014 ne profitera pas à Etain** » puisque Etain n'était pas concerné par ce périmètre.

Les responsabilités de cet échec sont claires (Lire encore page 5).

L'échec a été commenté par Gérard Longuet dans les termes suivants : « **les travaux préalables ont laissé des zones d'incertitudes suffisamment vastes pour inquiéter trop de conseils municipaux** » sans parler de la gouvernance avec une volonté hégémonique de la ville de Verdun.

Il ne suffit pas de dire « on prend telle ou telle compétence dans la communauté d'agglomération » **il est indispensable de connaître avant, quels contenus on va leur donner.**

On alignera vers le haut ou vers le bas les diffé-

rentes compétences par rapport à la réalité actuelle des Codecoms ? On fera payer les rythmes scolaires ou pas ? Quel coût pour la restauration ? Quel soutien à l'ILCG, l'ADMR, aux associations, etc ?

Il faut savoir que les choix de la future communauté d'agglomération s'imposent à l'ensemble des territoires des ex-codecoms. Nous ne pourrions absolument pas avoir des politiques différentes d'une codecom à l'autre. **Ce sera obligatoirement l'unicité des services d'un secteur à l'autre.**

Si l'alignement des compétences se faisait **vers le bas, c'est-à-dire sur le moins favorable pour les citoyens**, alors, bonjour les dégâts...

Si au contraire, l'alignement se fait **vers le haut, le plus avantageux**, alors on peut discuter sachant que dans cette hypothèse, les dépenses globales de la CA seraient en substantielle augmentation, ce qui réduirait d'autant la manne supplémentaire attendue !

Dans ces conditions, chacun peut comprendre "les zones d'incertitudes" dont parle Gérard Longuet. Dit d'une autre manière, on est dans le brouillard ...

Les Maires de la Vallée de l'Orne en phase avec leurs Elus, et qui représentent près de 75% de la population du territoire, ont clairement affiché leur position (Echos de la Woëvre de février, avril, juillet et décembre 2013) « Laissons Verdun-Charny faire leurs preuves ».

Ensuite, à tout moment, nous pourrions rejoindre la CA créée entre Verdun et Charny, avec un principe fondamental, **ne pas oublier les citoyens.**

Il faudra leur donner la parole avec tous les éléments, sous des formes appropriées incluant le pour et le contre et les faire voter avant toute décision des Elus.

ELECTIONS

Obligation de présenter désormais, lors du vote, une pièce d'identité :



Le Décret n°2013-938 du 18 octobre 2013 impose désormais, à tout électeur, de présenter, en même temps que sa carte d'électeur, un titre d'identité au moment du vote.



A NOTER

**Elections municipales :
23 et 30 mars 2014**

**Elections européennes :
25 mai 2014**

Centenaire de la Grande Guerre

La codecom s'inscrit dans cet anniversaire avec notamment une évocation historique à Rouvres en Woëvre le 24 août 2014 présentée par Connaissance de la Meuse (Son et Lumière et Figurants).

Pour tout renseignement : 03.29.87.20.80

Alexis Loraine à votre disposition

Un outil régional d'accompagnement à la création et au développement des entreprises grâce au partenariat avec la Codecom. Pour obtenir un RDV avec Alexis, contactez Guillaume Houillé à la Codecom (Tél : 03.29.87.89.78)

LE SAVIEZ-VOUS ?

⇒ **Le Plan d'Accessibilité de la Voirie (PAVE)** a été adopté par le Conseil Municipal le **14 décembre 2009** après une présentation et un échange de vues le 1er décembre de cette même année.

La ville d'Étain était la première commune du territoire à délibérer sur cette question, l'une des premières du département.

Ce plan fut présenté à la DDE puis à la DDT pour observations éventuelles.

Le PAVE, chaîne de déplacements, relie les établissements publics, mairie, salle des fêtes, écoles, cimetière, stade, etc.

La ville a déjà effectué bon nombre de travaux à l'occasion de requalification des voiries ou de réfections de trottoirs, sans oublier, bien entendu, les personnes à mobilité réduite.

Nous avançons donc au fur et à mesure des travaux. Mais il faut savoir qu'il n'y a, à ce jour, aucune date butoir fixée par le législateur.

⇒ **Personnes à mobilité réduite** : la ville et la Codecom ont effectué en 2013 la mise aux normes de **cinq** bateaux et de **deux rampes** dans la seule ville d'ÉTAIN (accès Centre Social et crèche)

⇒ **La municipalité travaille sur un projet de voies cyclables** dans la ville (1^{ère} tranche). Ce projet, élaboré par Rémy ANDRIN et Jérôme MARCHETTI, a été présenté aux Conseillers municipaux qui l'ont apprécié.

Le 4 décembre nous avons rencontré la DDT et l'ADA pour avaliser ce projet compte tenu qu'il concerne des routes départementales à grande circulation. Ce n'est pas simple car nous devons respecter le code de la voirie routière. Affaire à suivre.

⇒ **La première tranche de réhabilitation de la Maison de Retraite Lataye** est programmée par le Conseil Général en 2015.

La demande a été faite voici deux ans. Le retard tient essentiellement aux difficultés à obtenir les subventions tant du CG que de l'ARS.

La Maison de Retraite doit à nouveau préparer un dossier bien ficelé.

⇒ **Après des années d'interventions diverses de notre Conseiller Général**, l'Office Public de l'Habitat (les HLM) a commencé la construction de trois logements adaptés de 33 m² chacun pour les gens du voyage sédentarisés au Haut Bois (salle à manger, toilette et buanderie). **Les travaux seront terminés d'ici deux ou trois mois : de meilleures conditions sanitaires enfin.**

BELLE LEÇON DE COURAGE

Dans la nuit du 27 au 28 août 2013, un ancien commerçant en retraite et une amie, bien connus des Stainois se sont fait agressés sauvagement aux Clairs-Chênes à Etain.

Ils ne doivent leur salut que grâce à l'arrivée de deux salariés de l'entreprise INEO travaillant sur un chantier voisin et logeant dans une caravane proche du pavillon.

Ceux-ci ont prévenu les secours et sont parvenus à mettre en fuite l'agresseur.

La municipalité tient à remercier vivement ces personnes pour leur courage et leur acte de bravoure.

Respect Messieurs.

La municipalité

UNE DATE A RETENIR

Le goûter offert par la ville aux personnes plus de 65 ans aura lieu :

DIMANCHE 9 FEVRIER 2014
à la salle des Fêtes

Dans le cas où vous ne recevez pas d'invitation, vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie avant le 25 janvier 2014



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque, rue Lataye est ouverte à tous.

HORAIRES :

Lundi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 13h30 à 16h30
Samedi de 14h à 16h

LA SECURITE ENCORE ET TOUJOURS

Une réunion du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) s'est tenue à Etain le 24 septembre en présence de Monsieur le Sous Préfet de VERDUN et du commandant adjoint de la Communauté de Brigades d'Etain.

Il a fait le point sur les cambriolages et les actes de petite délinquance en diminution sur le territoire contrairement au sud du département.

Jean PICART, d'autre part, a assisté le 22 novembre au Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance en Préfecture dont il est membre.

A cette occasion, le point a été fait sur le nombre de cambriolages dans le département depuis le 1er janvier 2013 : **1400 cambriolages** ont été recensés dont bon nombre concernant les exploitations agricoles, principalement dans le sud du département.

Des bandes itinérantes sévissent, en provenance, soit des pays de l'Est, soit des départements 93 ou du nord. A cette occasion, Jean PICART a redemandé la réorganisation des Communautés de Brigades et l'augmentation des effectifs.

En Meuse, **182 mineurs** sont coupables de cambriolages et de dégradations diverses. Deux communes sont tenues de créer un CISPD : BAR-LE-DUC et VERDUN, en raison d'une population supérieure à 10 000 habitants. Malgré cette non obligation, il convient de préciser que notre territoire s'est doté du CISPD depuis quatre ans. Quel est le constat du rapport préfectoral ? Je cite notamment :

« Le CISPD du Pays d'Etain a réuni sa formation plénière le 24 septembre 2013. Son action est centrée exclusivement sur la prévention de la délinquance des jeunes. Il est important de souligner que la ville d'Etain a nommé un adjoint à la sécurité en 2012, qui pilote un Conseil pour les Droits et les Devoirs des Familles (CDDF), **structure reconnue qui fonctionne très bien**. Depuis sa création en janvier 2012, le CDDF a étudié 36 situations d'adolescents et il s'en est suivi :

- 6 rappels à la loi en mairie d'Etain
- 9 rencontres avec les familles au domicile
- une intervention auprès d'une structure associative
- de nombreuses informations au niveau du Conseil Général
- une assistance en matière de stage pour les élèves décrocheurs
- un partenariat avec le secteur ados du Centre Social

Le travail actif et le partenariat initié par le CDDF ont démontré leur efficacité. Les jeunes se

sentent suivis. Une amélioration de la situation a été constatée »

Sur notre territoire, il convient en outre de préciser qu'une réunion d'information a été organisée cette année par l'ILCG sur la prévention des cambriolages, plus un article dans le bulletin municipal, plus encore une information auprès des 250 personnes âgées à l'occasion du repas des anciens le 13 octobre dernier, en présence de Monsieur Jean-Pierre KRIEGEL, Commandant la Communauté de Brigades de Gendarmerie d'Etain

BIODIVERSITÉ

Les terrains non utilisés de la zone industrielle sont laissés en friche avec fauchage tardif sur demande des personnes s'occupant de protection de la nature sur le secteur (ONF).

En effet ces lieux, riches en plantes sauvages, en insectes et en petits rongeurs, sont des zones de nourrissage pour de nombreuses espèces d'oiseaux dont les effectifs sont en régression: traquet tarier, chardonneret, linotte mélodieuse, chouette chevêche, busard cendré ... (voir BM n°55 sept 2012, page 23).

Quant aux désherbants, le service technique est à jour depuis plusieurs années avec zéro pesticide.

Rémy ANDRIN



Traversées sauvages des voies ferrées interdites

Afin de faire prendre conscience du risque ferroviaire à un maximum de personnes, la S.N.C.F. nous demande de rappeler :

« Les traversées sauvages des voies ferrées sont interdites et punies par la loi :

- dans le meilleur des cas, vous réglez une amende de 75 €
- Dans le pire des cas, vous payez de votre vie ! »

C'est l'imprudence qui tue, pas le hasard

■ Environnement




CALENDRIER DE COLLECTE TRI SELECTIF 1ER SEMESTRE 2014


JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Jour de l'An	1 S	1 S	1 M	1 J Fête du travail	1 D
2 J SEM 01	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J SEM 14	3 S SEM 18	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J SEM 23
6 L	6 J SEM 06	6 J SEM 10	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J Victoire 1945	Pentecôte
9 J SEM 02	9 D	9 D	9 M	9 V SEM 19	9 L Lundi de Pentecôte
10 V	10 L	10 L	10 J SEM 15	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J SEM 24
13 L	13 J SEM 07	13 J SEM 11	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J SEM 20	15 D
16 J SEM 03	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J SEM 16	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J SEM 25
20 L	20 J SEM 08	20 J SEM 12	20 M Pâques	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L Lundi de Pâques	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J SEM 21	22 D
23 J SEM 04	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J SEM 17	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J SEM 26
27 L	27 J SEM 09	27 J SEM 13	27 D	27 M SEM 22	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M		29 S	29 M	29 J Ascension	29 D
30 J SEM 05		30 D	30 M	30 V	30 L
31 V		31 L	31 S		



A compter du 8 janvier 2014, les communes suivantes seront collectées en semaine impaire : ETAIN, LANHERES, AUCOURT LES BUZY, BUZY.

Toutes les autres communes seront collectées en semaine paire.

 Semaine paire

 Semaine impaire



Accès par la rue du Contour

**Nouveau parking gratuit
rue du Contour**



Accès par la place de Düppenweiler



NOCES D'OR

La Municipalité honore les couples fêtant leurs noces d'or ou de diamant.

Les personnes concernées par leurs 50 ou 60 ans de mariage doivent se faire connaître en Mairie.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS

Le 7 septembre dernier, de nouvelles familles stainoises ont assisté à la 12^e édition de l'Accueil des Nouveaux Stainois, à la salle des Fêtes.

A l'entrée, chacun s'est vu remettre un « Pack d'Accueil », pochette comprenant un plan de la ville, le dernier bulletin municipal, la lettre du Pays d'Etain, le guide et le calendrier du tri et un guide pratique sur Etain qui se propose de donner tous les renseignements utiles sur la commune. Cette plaquette appelée « ETAIN Pratique » est toujours disponible en Mairie.

Après avoir souhaité la bienvenue, Thierry Minarie, adjoint chargé de la communication, a présenté rapidement la commune.

Puis, un film d'une vingtaine de minutes, actualisé chaque année, a permis de faire découvrir notre ville sous ses aspects pratique, administratif, scolaire, économique et historique.

Enfin, Jean Picart, Maire, a exposé les projets de la commune et ceux de la Communauté de Communes du Pays d'Etain.

L'accueil des Nouveaux Stainois s'est prolongé par le FORUM des ASSOCIATIONS. Cet après midi, fort appréciée, a permis à chacun de faire connaissance et de nouer les premiers liens.

En 2014, la Municipalité organisera
« L'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS » le
SAMEDI 6 SEPTEMBRE.

Alors, Nouveaux Habitants depuis septembre 2013, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie d'Etain dès aujourd'hui.

L'Adjoint à la communication,
Thierry MINARIE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La nouvelle équipe municipale des jeunes

Le Maire Téotom PORCHON, son adjointe Lucie DENIS et les conseillers municipaux Lucie BRACHER, Quentin BRICCHI, Hugo DELAWOEVRE, Virgile DHYVERT, François ELEDU, Océane FIORENTINI, Antonin GAUCHE, Antonin GODEY, Lauréline GUINET, Laura KAUPP, Lolita KOWALIK, Dorian KROKOSZ, Antonin LARIVIERE, Marie LAUNAY, Mélissa LEBEGUE, Thibaut LEMOINE, Lou LEPEZEL, Bénédicte LEPLOMB, Jules MARCHETTI, Charlotte MATIAS GASPARD, Léa MONNAUX, Lisa MONTINI, Bastien SOYER, Maxime WIRTH, Tom WIRTH forment le CMJ.



Photo : Christine SCHERRMANN

DE BIEN BELLES FRESQUES

Au fil des années, le crépi du mur du Parc Paul Thiéry se décollait, se fendait, entraînant la dégradation de la fresque peinte voici plusieurs années par Noël Beaufort.

Pour son remplacement, la Municipalité a préféré poser des panneaux plutôt que de la refaire. Ainsi, moins sensibles aux nouvelles dégradations, ils dureront plus longtemps et, éventuellement, si un projet ultérieur de modification du parc que la majorité n'a pas retenu voyait cependant le jour, ces panneaux pourraient être reposés ailleurs (ce qui ne serait pas le cas pour une fresque peinte).

Ces treize panneaux permettent un rapide aperçu de la vie à Etain pour les automobilistes venant de la route de Longwy. Tous les secteurs y sont représentés : le patrimoine et les services (Hôtel de ville, église, maison Lataye, synagogue, gare, salle des fêtes, salle Brasse et Focosi, centre de secours, poste, maison des fusillés), la vie associative et culturelle, les jeux pour les jeunes, le 3^e RHC, les parcours du bois de Tilly, le centre culturel et touristique, les écoles.

Nous avons délibérément écarté notre idée d'un panneau sur les commerces, artisans et industries. **Il faut les mettre tous ou aucun !** Ils sont plus de 80 : pour les représenter tous, il aurait fallu au moins six ou sept panneaux supplémentaires avec le risque d'oublier un ou deux commerçants. De plus, ces panneaux seraient rapidement devenus obsolètes car ce secteur d'activités est très vivant : créations, fermetures d'enseignes, modifications des façades...

Ces panneaux sont visibles en voiture. Croyez vous qu'un automobiliste de passage pourrait lire la liste des commerçants et artisans ? Nous ne le pensons pas. La durée de vie de ces panneaux est prévue pour dix-douze années.

Un grand bravo à Noël Beaufort pour leur réalisation qui rehausse une entrée de ville.

Thierry MINARIE, Adjoint.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL- DU 24 SEPTEMBRE 2013

Le Conseil Municipal :

AUTORISE A L'UNANIMITE MOINS TROIS CONTRE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'avenant au marché de la toiture de l'église pour des travaux supplémentaires au lot n°1 « échafaudage charpente couverture » attribué à l'entreprise LE BRAS Frères, pour un montant de 33 654.00 € HT.

DECIDE A L'UNANIMITE d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité à compter du 1^{er} janvier 2014, pour le risque prévoyance c'est-à-dire les risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès.

ADMET A L'UNANIMITE en non valeur deux créances de 2008 et 2011 pour une somme totale de 854.48 €.

APPROUVE A L'UNANIMITE le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2012, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre ce rapport à disposition du public.

DECIDE A L'UNANIMITE de modifier le tableau des emplois communaux pour tenir compte de la réussite à l'examen professionnel d'un agent.

DECIDE A L'UNANIMITE d'adhérer au service « Assurance groupe » du Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2014 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

EMET A L'UNANIMITE un avis favorable sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin ferrifère.

DECIDE A L'UNANIMITE la délivrance des produits reconnus en qualité « bois de chauffage » et des houppiers des tiges reconnues en qualité « bois d'œuvre » provenant des parcelles 1, 18E, 19E, 27B, 30E, 31E, 33 et 37A, **DIT** que l'attribution des bois aux affouagistes se fera après partage sur pied, sous la responsabilité de Monsieur Daniel BRIZION, Monsieur Stéphane LEPEZEL et Monsieur Paul BRAUCOURT, **DIT** que le délai d'enlèvement des bois d'affouage est fixé au 15/10/2014. **DECIDE** de proroger le délai d'exploitation des affouages provenant de la parcelle n°6 jusqu'au 15/10/2014 et **FIXE** le prix des coupes affouagères 2013-2014 à 6.50 € le stère.

Le Maire a ensuite tenu à remercier tous les partenaires qui ont participé à la préparation et à l'or-

ganisation de la journée du sport en plein air : la FCPE, l'AMAP, l'ACSI, les services de la Ville et les Adjointes au Maire. Une mention spéciale à M. Claude GEORGES pour le fléchage effectué par ses soins dans les deux nouveaux circuits pédestres.

M. Rémy ANDRIN Adjoint à la sécurité a dressé le bilan du CDDF à l'occasion du CISPDP qui s'est tenu en mairie le jour même et qui a reçu les compliments de M. le Sous-Préfet.

Le Maire a également informé les Elus du recrutement d'un nouveau policier municipal à compter du 1^{er} décembre.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2013

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder au recrutement d'un agent dans la filière de police municipale à compter du 1^{er} décembre 2013, suite au poste vacant pour motif de disponibilité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (1 abstention),

DECIDE de procéder au recrutement d'un agent dans la filière de police municipale à compter du 1^{er} décembre 2013,

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure de recrutement,

DONNE DELEGATION à Monsieur le Maire pour définir le profil de poste.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder au recrutement d'un adjoint technique, possédant le permis poids lourds et étant pompier, dans la filière technique à compter du 1^{er} janvier 2014, suite à un départ en retraite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de procéder au recrutement d'un adjoint technique à compter du 1^{er} janvier 2014.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure de recrutement

DONNE DELEGATION à Monsieur le Maire pour définir le profil de poste.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 20 NOVEMBRE 2013**

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

DECIDE à l'unanimité de solliciter les subventions d'EDF (15%) et du GIP (15%) pour des travaux nécessaires de mise en place de l'éclairage public économique pour la 3^{ème} et dernière tranche, du même type que les 2 premières tranches réalisées en 2012 et 2013. Un devis global évalue le coût à 63695€ H.T. Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2014.

DECIDE à l'unanimité de maintenir la taxe d'aménagement au taux à 2.5 %.

DECIDE à l'unanimité de procéder à des décisions modificatives.

MOTION : Monsieur le Maire a porté à la connaissance des élus la motion de soutien du diocèse de Verdun aux familles frappées par la crise économique.

Le Conseil Municipal partage la conclusion de cette motion selon laquelle « avec le Pape François, le diocèse s'inquiète des répercussions d'une dictature économique sans visage et souligne avec lui la négation du primat de l'homme, le fétichisme de l'argent appelant à un retour de l'éthique pour l'humain dans la réalité financière et économique ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'adresse à Monsieur le Président de la République et au Gouvernement afin qu'ils adoptent d'urgence des mesures susceptibles d'enrayer la hausse du chômage et la détérioration continue du pouvoir d'achat des familles.

Le Conseil Municipal sollicite l'abandon de la hausse de la T.V.A. ainsi qu'une véritable réforme de la fiscalité. **Le texte de cette motion est adopté avec 2 votes d'abstention.**



L'élection des conseillers municipaux et communautaires

Les élections se dérouleront le **23 mars 2014**.

L'élection au suffrage universel des délégués communautaires des EPCI (CODECOM) aura lieu le même jour avec le même bulletin de vote que pour les conseillers municipaux.

C'est une première, autrefois nommés par les conseillers municipaux, les conseillers communautaires **sont élus par les citoyens pour la même durée que les conseillers municipaux, selon le même mode de scrutin et par un même vote.**

Ce qui signifie que les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire devront figurer sur deux listes distinctes, les seconds devant nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux.

Attention, les électeurs ne voteront qu'une fois, les deux listes devant figurer sur le même bulletin de vote. Les voix issues du scrutin serviront ainsi au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

Pour la Ville d'ETAIN, le bulletin de vote contiendra donc deux listes :

La première de 27 candidats respectant la parité pour le conseil municipal.

L'autre, comportant 17 candidats titulaires plus deux suppléants pour la CODECOM.

Les deux listes seront identiques.

Qui compose le conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF) ?

Il se réunit régulièrement sous la responsabilité de Rémi ANDRIN Adjoint à la sécurité. Il est composé d'Anne-Marie BEAUCHET et Muriel FABE Adjointes respectivement à la jeunesse et aux affaires sociales.

Et aussi de Mélanie EICHELBERGER assistante sociale, de Ludovic LEPINE directeur, de Julien DUPUIS animateur jeunes du Centre Social et Culturel, de M. Jean Yves FLORIN principal du collège, du directeur et de Sylvaine DUCHÈNE psychologue scolaire de l'école élémentaire, de Jérémie CARETTE animateur jeunes de la Codecom, de Danielle BILLY DDEN, de M. Eric PRINTZ au nom des parents d'élèves.

Le CDDF a pour mission de faire le point régulièrement de la petite délinquance locale en rencontrant les familles et les jeunes concernés.

Une amélioration indiscutable qui a fait l'objet d'une mention spéciale dans un récent rapport préfectoral.

ASSOCIATIONS

CAMPAGNE D'HIVER 2013/2014 **DES RESTO'S DU CŒUR D'ETAIN :**



DISTRIBUTIONS : - tous les mardis matins de 9h00 à 10h45 pour les personnes d'Étain.
- tous les jeudis matins de 9h00 à 10h45 pour les personnes venant de l'extérieur et d'Étain.

PS : PLUS PERSONNE NE SERA SERVI APRES 10H45

NOUVELLES INSCRIPTIONS : - tous les lundis après-midis de 14h00 à 16h00 ...
n'oubliez pas vos papiers svp !

ATELIER RECREATIF : - tous les lundis après-midis de 14h00 à 16h00 ...il y aura du café...des gâteaux...du chocolat chaud...et de la bonne humeur...et des jeux !!!

Nous pouvons également vous aider dans vos démarches administratives et vos papiers à faire etc. un ordinateur et une imprimante sont à votre disposition sous la houlette des bénévoles...n'hésitez pas à venir nous voir !!!

L'équipe responsable

GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOEVRE

Gratuit pour les jeunes scolaires
Collégiens, lycéens



Une association stainoise installée depuis 37ans.

Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, sculpture : conseils, exercices, progression individualisée.

Une amicale d'artistes amateurs locaux qui se retrouve pour échanger, promouvoir l'expression artistique, monter des événements ensemble

Les sections du GAW :

Section peinture à l'huile, dessin, pastel, aquarelle, sculpture :

1 atelier d'initiation à la peinture à l'huile et à l'aquarelle dirigé par Christian BURAK , tous les mardis en soirée : s'inscrire directement auprès de l'animateur. M.BURAK : téléphone : 03 29 87 01 97

1 atelier d'initiation et de pratiques artistiques variées (huile, aquarelle, dessin, pastel, fusain) , les samedis matin, de 10h à 12h, selon planning défini. Michel PRANZETTI Renseignements : 03 29 87 03 02

Section peinture sur soie : deux séances par semaine en après-midi. Responsable : Jocelyne HUMBERT. S'inscrire au 06 89 14 35 56.

Local : 18 place Rouillon. ETAIN. (Derrière la mairie)

Adhésion : 10 euros à l'année

**Les Services à la
Personne...
Pensez-y !**



Des profes-
sionnels à
votre service
depuis près de
50 ans !

**Contactez l'ADAPAH
de La Meuse
au 03.29.79.05.84**

**Accompagnement personnalisé
avec un personnel qualifié
sur tout le département**

- Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap : accompagnement quotidien (aide au repas, au lever, au coucher, à la toilette)
- Pour les personnes en activité : tâches ménagères (ménage, repassage, courses...)
- Service de Téléassistance
- S.S.I.A.D. (Revigny sur Orvain)

Sans obligation d'engagement, demandez un devis gratuit !

Règlement par CESU préfinancé possible – Réduction fiscale de 50 %.

**Permanence en Mairie d'ETAIN
tous les mardis et jeudis
de 9 h à 12 h**



Nous abordons bientôt la nouvelle année. Le comité du Souvenir Français du canton d'Etain remercie toutes les personnes qui, cette année encore, lui ont accordé leur confiance et leur soutien et vont permettre la réalisation d'importants travaux. En effet, de nombreuses tombes de soldats morts pour la France en état d'abandon défigurent nos cimetières ce qui nous paraît inconcevable en cette période d'approche des commémorations du centenaire de la Grande Guerre. C'est pourquoi, une dizaine de ces sépultures vont être entièrement renouvelées ; plus que jamais, nous avons besoin de vous et nous comptons sur votre générosité afin d'avoir les moyens de poursuivre notre mission.

N'oublions jamais qu'un pays sans mémoire est un pays sans avenir !

Je vous présente mes vœux les plus chers pour 2014 ; que celle-ci vous apporte santé, bonheur et prospérité ! "

Pour nous contacter : secrétariat : 6 rue André Maginot à ETAIN - téléphone : 03.29.87.07.14

Le Président du comité
Jean-François RECCHIONI



LE COMBAT DE KEYLYAN

Voilà maintenant huit mois que l'association « le combat de KELYAN » a vu le jour , créée pour venir en aide aux enfants atteints de maladies graves , soutenir leur famille , participer à l'amélioration des conditions d'hospitalisation et aider financièrement la recherche médicale , nous pouvons dire aujourd'hui que le bilan des mois écoulés est assez positifs.

En effet nous avons pu mener durant ces quelques mois plusieurs actions en soutien aux enfants gravement malades, notamment le passage de SAINT-NICOLAS pour les enfants du service immunologie hématologie et de réanimation de l'hôpital NECKER enfants malades à PARIS , l'achat de petit matériel pour le service secteur stérile de l'hôpital pour enfants NANCY BRABOIS, soutenir financièrement l'association du rire médecin (les clowns à l'hôpital) pour qu'ils puissent continuer à distraire les enfants, versement de fonds à l'association AREMIG NANCY pour le fonctionnement de la maison des parents et remise de cadeaux divers aux enfants hospitalisés ou suivi à domicile.

Nous travaillons actuellement sur un projet d'un nouveau type de chambre avec le CHU NANCY BRABOIS, pour lequel nous avons été sollicités pour l'achat de matériel médical et de décoration, début 2014 un nouveau versement serait fait au profit de l'AREMIG pour la recherche et d'autres projets en étude restent à venir.

Si nous avons pu réaliser toutes ces choses c'est grâce à tous les généreux donateurs qui nous ont soutenus, privés, commerçants, artisans, entreprises, mairies, et que nous remercions pour leur implication, toute les personnes désireuses de nous apporter leur soutien pour les prochains mois seront les bienvenus, merci à toutes et tous.

Si des personnes ont des questions sur les déficit immunitaire , les conditions de vie des enfants à l'hôpital , l'avancée de la recherche et des traitements ou toute autre chose, elles peuvent nous les communiquer par mail ou par écrit , nous les transmettrons au professeur BLANCHE du service immunologie hématologie de l'hôpital NECKER qui nous apportera des réponses claires et précises sur tous ces sujets complexes.

Le combat de KELYAN
MAIL: lecombatdekelyan@sfr.fr
Adresse : 51 , rue de Brouvant 55400 ETAIN
Tél : 06.18.31.22.95



**Les Scouts Unitaires de France
groupe St Martin d'Etain
sont toujours présents**



Ils participent aux cérémonies commémoratives de la commune.

Ils participent aux actions de la paroisse.

Les scouts s'amuse, font des sorties : natures , culturelles (2013 :citadelle de Montmédy) et divertissantes (2013 accrobranche), camps , veillées, concours cuisine, du bricolage, des jeux ...,



Et sans oublier l'organisation du grand barbecue annuel le **14 juin 2014**: à retenir !

Pour nous contacter: venez au local rue de la maternité le samedi de 14h30 à 17h00.

par téléphone au **03.29.87.20.24** ou chez **Monique de la Faye** au 2 avenue du Général De Gaulle

Le **CEMDO** a terminé l'année 2013 en musique avec plusieurs représentations :

- * la participation au Téléthon de la classe de Dj music mix,
- * la Nuit du Rock avec ses groupes Stainzik, Bob n'Co, Rockadonf',
- * le concert de Noël avec l'orchestre mini symphonique, l'ensemble d'accordéons, l'ensemble de trompettes, les chorales d'enfants et d'adultes et la classe d'éveil musical.

En cette nouvelle année, le CEMDO ouvre son atelier théâtre adulte afin de former sa propre compagnie.

Le CEMDO, c'est aussi une école de danse ouverte à tous, du plus petit au plus grand, avec des cours le mardi et le vendredi à partir de la fin d'après-midi.

Pour sa partie musicale, le CEMDO vous propose des cours encadrés par des professeurs diplômés de piano, guitare classique et électrique, violon, violoncelle, flûte à bec, flûte traversière, trompette, cor, trombone, accordéon, batterie, percussions, Dj music mix. Sans oublier le chant avec des cours particuliers et la chorale d'adultes.

Pour toute demande d'informations et d'inscriptions, le secrétariat est ouvert du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le vendredi de 14 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h 30

Téléphone : 03.29.87.17.00

Site internet : cemdo.etaain@orange.fr,
www.cemdo.jimdo.fr.

Le CEMDO vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.



Envie de bouger ? de garder la forme ?

***C'est possible avec la
GYM VOLONTAIRE***

Deux séances sont offertes pour tester nos activités :

ADULTES :

- . GYM VOLONTAIRE LUNDI de 19 h à 20 h
MERCREDI de 19h30 à 20h30
- . STEP FITNESS LUNDI de 20h à 21h
MARDI de 19h30 à 20h30
MERCREDI de 20h30 à 21h30
- . AERO LATINO (ZUMBA)
MARDI de 20h30 à 21h30
JEUDI de 19h30 à 20h30
VENDREDI de 19h à 20h

ENFANTS :

- Gym évolué step (nés en 2004-2005) : mardi de 16h45 à 17h45
- Récréa gym (nés en 2006-2007) : mercredi de 10h à 11h
- Gym 3 pommes (nés en 2008-2009) : mercredi de 11h à 12h
- Gym/step pré ado (nés en 2003 et avant) : mercredi de 14h à 15h et 15h à 16h

Tous les cours ont lieu au Gymnase de l'Ecole Élémentaire Rue des Ecoles à ETAIN

Pour tout renseignement :

Florence LEPEZEL présidente : 06 01 96 22 28
Danièle COLLIN secrétaire : 06 62 49 07 11
gymvolontaire.etaain@gmail.com



CENTRE SOCIOCULTUREL
25 Rue des écoles 55400 ETAIN

Tél : 03 29 87 21 41 /Site : www.cscetain.org /Mail : contact@cscetain.org

- **CONCOURS DE TAROT** :

4^{ème} concours de la saison 2013/2014: **SAMEDI 15 FEVRIER 2014 à 20h** au Centre Socioculturel

- **BAFA BASE** : Nous organisons en partenariat avec l'organisme CEMEA une session de **BAFA BASE**

en demi-pension pendant les vacances d'Hiver. (Les dates seront communiquées prochainement)
Conditions : Avoir 17 ans au premier jour du stage.

- **LOISIRS** : Nous vous proposons toute l'année (hors vacances scolaires) diverses activités : Maintien en forme, Yoga, Qi gong, Danses de Salon, Chorale, Tarot, Scrabble, Bibliothèque, Informatique, Broderie Crochet, Marqueterie. Toutes ces activités peuvent être intégrées en cours d'année. N'hésitez pas à venir les découvrir avec une première séance gratuite. Pour plus de renseignements, rendez vous sur notre site Internet : www.cscetain.org

- **ACCUEIL DE LOISIRS** pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires.

à ETAIN et aussi à FOAMEIX et BUZY

Prochaines dates à retenir :

- **du Lundi 03 Mars 2014 au Vendredi 14 Mars 2014 à ETAIN**
- **du Lundi 03 Mars 2014 au Vendredi 07 Mars 2014 à FOAMEIX**
- **du Lundi 10 Mars 2014 au Vendredi 14 Mars 2014 à BUZY**

Horaires : 8H à 18H, (accueil échelonné de 8h à 9h et départ échelonné de 17h30 à 18h). Pour le temps de midi possibilité de se restaurer sur place avec repas tiré du sac. **Tarif** : suivant le quotient familial + 10 € de carte de cotisation familiale annuelle. Nous acceptons les bons CAF, MSA, et prise en charge des comités d'entreprise.

Accueil possible avec inscription au préalable UNIQUEMENT SUR ETAIN de 7h à 8h et de 18h à 19h dans nos ateliers temps libre, facturés 2€ de l'heure (paiement possible en ticket CESU).

Nous vous attendons également pour les mercredis récréatifs selon la même formule, en inscription au trimestre et avec possibilité de « mercredi dépannage ».

- **SECTEUR FAMILLES** :

La famille, c'est vivre des moments privilégiés. Nous proposons différents ateliers pour y répondre :

- Atelier récréatif parent/enfant : C'est un temps proposé aux parents et leurs enfants autour

d'activités récréatives, le mercredi de 14h à 16h.

- Atelier Culinaire le mardi après midi.
- Atelier Créatif le lundi après midi.

Pour tout renseignement, contacter Peggy, référente Famille au 03 29 87 21 41.

- **SECTEUR « ADOS »** :

Tu as entre 13 et 25 ans, tu veux proposer des activités, ou t'éclater entre « Potes », viens nous retrouver chaque mercredi après midi ou en semaine. Horaires d'ouverture du local :

- Mercredi 14h/19h
- Jeudi 14h30/18h
- Vendredi 16h/22h.

Au programme : baby-foot, billard, console, jeux de société, coin lecture, musique, tournois etc...



Permanence

le mardi de 14 h à 16 h 30.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service destiné aux personnes en situation de précarité, il intervient dans les domaines variés touchant tous publics, les familles avec ou sans enfants, les personnes âgées et/ou handicapées.

Il a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, et d'aide aux personnes en difficulté. Il a pour but également de créer des passerelles vers les autres partenaires à vocation sociale.

Quelques exemples :

- Secours en chauffage et aides exceptionnelles pour les personnes à faibles revenus suivant le quotient familial.
- Redevance ordures ménagères : participation suivant barème, sous réserve que le bénéficiaire ait réglé le 1^{er} semestre de l'année en cours.
- Portage de repas : tous les jours y compris les samedis, dimanches et jours fériés.
- Portage de pain : pour les quartiers éloignés du centre (lundis, mercredis et vendredis).
- Service de ramassage par minibus pour les personnes âgées certains après-midi (mardi et jeudi).
- Service d'aide à domicile (ADAPAH) pour les personnes âgées.
- Instruction des dossiers R.S.A. (Revenu de Solidarité Active) et accompagnement.

Rappel de calcul du quotient familial (Solidarité-Energie) : Ressources mensuelles – charges locatives mensuelles (loyer, chauffage, électricité, eau, assurance incendie, ordures ménagères, taxe d'habitation, taxe foncière) / 30 / nombre de personnes au foyer. Il doit être inférieur ou égal à 9 € par jour.

Enfin, les aides octroyées sont étudiées lors d'un Conseil d'Administration du C.C.A.S. composé de membres de la majorité, de l'opposition, de représentants d'associations ; il se réunit trois à quatre fois par an.

Muriel FABE
Adjointe aux Affaires Sociales



L'Association du Chantier Stainois d'Insertion vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour l'année 2014 et se met à la disposition des particuliers pour effectuer les travaux d'arrière-saison : taille de haies, taille d'arbres, stérage de bois, petits travaux de peinture et de maçonnerie, déneigement chez les personnes âgées ou handicapées etc...

N'hésitez pas à nous contacter ☎ : 03.29.87.06.32



Parce que votre corps
mérite le sport,
venez nous retrouver :

SALLE HANDISPORT

ouverte à tous publics
Espace Christian Miconi – Rue du Stade
55400 ETAIN

2 séances gratuites pour tester nos activités :

MUSCULATION
CARDIO-TRAINING
FITNESS
MAINTIEN, REMISE EN FORME
POSSIBILITES DE PROGRAMMES PERSONNALISES
SEANCES d'ABDOS
ACTIVITES ADAPTEES AUX SENIORS (équilibre,
motricité, prévention des chutes)

ENCADREMENT PAR UNE EDUCATRICE SPORTIVE
DIPLOMEE

SALLE ACCESSIBLE 24h/24 7 jours/7

pour tout renseignement :
Michel CAILLE, président : 06 64 22 59 08
Danièle COLLIN, secrétaire : 06 62 49 07 11

handisport.etain@wanadoo.fr
www.handisport-etain.fr

CALENDRIER DE CHASSE

2013-2014 Bois de Tilly



- ◆ Vendredi 24 janvier 2014
- ◆ Vendredi 21 février 2014

Aux mêmes conditions que l'année dernière. Tous les chasseurs d'ETAIN et de ses environs pourront chasser (dans la limite des cartes disponibles).

Chasse à la journée 40 €/personne.



Les personnes intéressées peuvent contacter :

M. Alain ROBERT
Ferme de Naumoncel
55400 GINCREY
Tél. :
06.71.47.73.50

La totalité du bois de Tilly sera interdite lors de ces journées de chasse

UNE EXCELLENTE IDEE DE CADEAU !

Vous avez envie de faire ou de vous faire plaisir :

ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

vous propose **ses publications** :

- ETAIN, sa Reconstruction
- Esquisses Stainoises (12 Gravures anciennes d'Etain)
- ETAIN de ses origines à nos jours
- Eglises et Chapelles du Canton d'Etain (148 pages illustrées)
- A la Découverte des Rues d'Etain
- Contes, Légendes, Traditions du Pays d'Etain
- Nos Ecoles – ETAIN et son Canton
- **L'Aventure du Chemin de Fer : ETAIN et son Canton**

Vous pouvez vous les procurer :

- à la Maison de la Presse à Etain.
- à l'Office du Tourisme d'Etain (Centre Culturel après la gare).
- au bureau de tabac rue de Metz à Etain

.De même, il nous reste quelques brochures « Vitraux de Lumière -Eglise d'Etain » ; « La Libération d'Etain » ; « A la Rencontre des Ecoliers d'autrefois en Pays d'Etain » et « Le Pays d'Etain dans la Tourmente 1939-1945 Les Témoignages » disponibles auprès des membres. N'hésitez pas à passer un bon moment.

Étain *Est Républicain* 25-12-13

Un repas de fêtes pour le Réseau de solidarité

Le RSS (Réseau stainois de solidarité) est une entité du centre socioculturel du Pays d'Etain, géré par Peggy Duhaud. Il regroupe plusieurs associations caritatives comme le Secours catholique, les Restos du cœur, la Croix-Rouge, l'ACSI, mais aussi le CCAS (centre communal d'action sociale), le centre médico-social et, bien sûr, le centre socioculturel.

Pour l'année 2013, les responsables de ces structures ont décidé d'organiser un repas de fin d'année, concocté par l'atelier créatif et culinaire. Le but de cette soirée était d'inviter une famille isolée, qui ne connaît pas ces structures et de valoriser les compétences des groupes culinaires et créatifs. En présence de la présidente Sylvette et de la vice-présidente Christine, une cinquantaine de personnes



■ Une façon de terminer l'année tous ensemble.

ont répondu présent ce samedi-là pour un repas de fêtes tout en musique. Père

Noël connaissait même l'adresse et a donc fait un détour pour offrir un pré-

sent à chaque participant. Grâce à cette animation, des personnes en précarité ont

pu sortir de leur isolement et connaître un moment convivial et chaleureux.

VIE PRACTIQUE



FERMETURE DES MATERIAUX STAINOIS

Le PDG de Moulet Matériaux a adressé un courrier au Maire dans lequel il écrit :

« Nous nous sommes efforcés depuis 15 années de répondre au mieux à la demande de la clientèle locale, en apportant notre expérience et notre professionnalisme.

Cependant, depuis 3 ans, l'activité Stainoise dans notre magasin était en perte de vitesse. Nous avons tenté de nous adapter et de changer certains points. Mais cela n'a pas suffi pour inverser la tendance.

C'est donc avec tristesse que nous avons décidé de fermer notre point de vente le Samedi 7 décembre 2013.

Nous tenions à vous remercier pour toutes ces années de rapports cordiaux avec vous-même et vos services ainsi que de votre fidélité vis-à-vis de notre enseigne.»

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

La municipalité rappelle les obligations concernant les riverains des voies publiques :

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de nettoyer les trottoirs ou l'emplacement entre sa propriété et la voie publique et ce, tout le long de leur propriété :

- ramassage des papiers
- balayage
- enlèvement des mauvaises herbes
- **DENEIGEMENT**

N'oubliez pas qu'en cas d'accident, c'est votre responsabilité qui peut être mise en cause !

A VENDRE

- ⇒ **Ancien local Œuvre des Berceaux, rue Thiers**
- ⇒ **Deux logements rue Pasteur.**

S'adresser en Mairie Tél : 03.29.87.10.35

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE

Les horaires du bureau de poste seront modifiés à compter du printemps 2014 comme suit :

Du lundi au vendredi :

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi :

De 9h à 12h



Agence Nationale des Fréquences

Depuis le 22 octobre dernier , 6 nouvelles chaînes de la TNT émettent dans votre commune !

Pour savoir comment continuer à recevoir toutes les chaînes de télévision l'ANFR vous informe :

par téléphone :

au 0970 818 818

du lundi au vendredi

de 8h à 19h (prix d'un appel local)

sur internet :

www.recevoirlatnt.fr

LOTISSEMENT DE RIEVILLERS

Il reste encore
1 parcelle de 1003 m² à vendre
au prix de 45 € le m².

S'adresser en Mairie au 03.29.87.10.35.

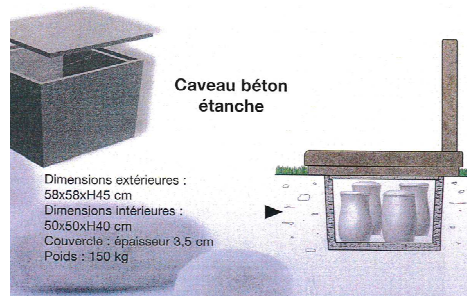
UN NOUVEAU TYPE DE COLUMBARIUM

Il s'agit de columbariums appartenant à une famille avec possibilité de placer quatre ou cinq urnes funéraires.

Chaque cuve a pour dimension 50X50 cm et 40 cm de profondeur sur laquelle il est possible d'individualiser par la pose d'un petit monument.

Le prix est fixé par délibération du Conseil Municipal à 350 euros pour trente ans.

Pour tous renseignements, s'adresser en mairie.



REDEVANCE INCITATIVE

Le grenelle de l'environnement impose la mise en place obligatoire de la redevance incitative.

Le but est de faire baisser le tonnage global des déchets avec un meilleur tri sélectif.

La CODECOM la met en place à compter **du 1er juillet 2014**. Elle sera précédée d'une campagne d'informations et de réunions publiques.

PERMANENCES EN MAIRIE

⇒ **CAUE (conseil en architecture) :**
Les prochaines permanences auront lieu à **14h30** les lundis **13/01, 10/02, 17/03, 14/04, 19/05**

Rendez-vous à prendre en mairie au 03 29 87 10 35 avant le jeudi 17 h.

⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la famille) :**
2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30.

⇒ **CPAM :** tous les lundis de 13h30 à 15h30.

⇒ **France Mutualiste :** 1^{er} mardi du mois de 16h à 18h.

⇒ **DDT : Permanences les mercredis tous les quinze jours à partir de 14h30 (uniquement sur rendez-vous à prendre avant le lundi 12h au 03 29 87 10 35 (dates non encore communiquées))**

⇒ **Conciliateur de justice :** le mercredi à partir de 9h sur rendez-vous au 03 29 87 10 35.

⇒ **ADAPAH :** le mardi et jeudi matin de 9h à 12h et sur rendez-vous au 03 29 79 05 84.

⇒ **CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) :**
le 3^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h.

⇒ **MARINE NATIONALE**
A compter du 1er janvier 2014, il n'y aura plus de permanences de la Marine Nationale



Argumentaire pour l'offre RBC
« L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas »



Vous avez un projet de rénovation et souhaitez bénéficier de l'offre EDF-RBC
Appelez le 0810.055.052

5 raisons de rénover : Isoler plus pour payer moins !

- ⇒ Réduire sa facture d'énergie : jusqu'à 75% d'économies énergétiques
- ⇒ Améliorer son confort thermique et acoustique
- ⇒ Assainir son habitat (humidité...)
- ⇒ Valoriser son habitat
- ⇒ Contribuer à préserver l'environnement

5 raisons de bénéficier de l'offre RBC

- ⇒ Une offre unique en France et spécifique aux deux départements : réservé au propriétaire Meusiens et Haut-Marnais
- ⇒ Une moyenne de 10 000 à 12 000 € d'éco-avantage/15 000€ max
- ⇒ Eco avantages + ECO PTZ cumulables avec le crédit d'impôt (voir crédit d'impôt 2013 et montant du plafond du revenu)
- ⇒ Les aides EDF cumulables avec les aides de l'ANAH, du Conseil Général.
- ⇒ Le client n'a pas d'avances sur travaux à faire aux entreprises

Cambriolages : le gouvernement et la gendarmerie communiquent

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie)

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

QUOI DE 9 ?

- ⇒ Entreprise de plâtrerie, pose de fenêtres, peinture, pose de toile de verre, pose de carrelages

VUILLAUME Alexandre
47 rue Raymond Poincaré
55400 ETAIN
Tél. : 09 51 49 55 10

- ⇒ Nouveau à ETAIN
CITY KEBAB
2 rue de la Poste
Tél. : 03 29 85 91 77

LA LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS SE POURSUIT !

Des sacs plastiques biodégradables pour mes déjections sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.

Maîtres, allez vite en chercher avant de vous faire verbaliser !
(amende : 11 €)



- Signalez à la brigade tout fait suspect (tel. : 03 29 87 01 11)

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17 ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.



Tracteurs, moissonneuses-batteuses, tronçonneuses, petits outillages, câbles, tuyaux, métaux, jusqu'aux gouttières et objets de bronze dans les cimetières... Le vol n'épargne pas le milieu rural.

ASSISTANCE INFORMATIQUE A DOMICILE OU A DISTANCE

Votre ordinateur ne s'allume plus ? Il est devenu lent ? Des publicités ou des virus infestent votre ordinateur ? Vous avez supprimés des données par inadvertance ? Où vous voulez tout simplement un nouvel ordinateur (neuf ou occasion), une tablette ou tous autres types de périphérique ?

Pas de panique ! REP'INFO assure dépannage, assistance et vente informatique !

Avec son module de dépannage à distance, ou en se déplaçant directement au domicile de particulier ou professionnel, nous intervenons sur toutes marques d'ordinateurs, ainsi que sur tous types de pannes.

N'hésitez plus à nous contacter !
06 33 12 35 92

contact@repinfo.net

<http://www.repinfo.net> (un module de prise de rendez-vous est disponible)





La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches.

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la **carte nationale d'identité** passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les **nouvelles cartes d'identité sécurisées** (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les **cartes d'identité sécurisées** délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux **cartes nationales d'identité** sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Pour répondre sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

IL Y A 100 ANS : L'ARRIVEE DU 8^e B.C.P

Dès 1912, notre Grand Etat Major est préoccupé par les dispositifs militaires allemands le long des frontières de Lorraine et de Belgique. Il s'ensuit que les garnisons de l'Est vont être renforcées. En grande hâte, de nouvelles casernes sont bâties à Longuyon et à Labry.

En 1913, Etain renouvelle sa demande d'établissement d'une garnison, en offrant les terrains, l'eau courante et 50 000 francs. En fonction du nouveau contexte, le Ministre de la Guerre signe un contrat avec la ville, qui est désignée pour accueillir le 8^e Bataillon de Chasseurs à Pied.

La construction des casernes est aussitôt commencée, au Sud -Est de la ville, à quatre cents mètres de la gare.

Quand le Bataillon en prend possession, le 5 octobre 1913, elles sont loin d'être terminées.

Arrivés à bord d'un train spécial, avant cinq heures du matin, les Chasseurs découvrent Etain : toute la ville est en révolution, les maisons sont garnies de guirlandes, de fleurs, de mousse, de petits drapeaux, les fenêtres de lampions et de petits verres colorés. Dans les rues, trois beaux arcs de triomphe : un Avenue Prud'homme-Havette, un rue du Pont, un troisième rue de Metz, élevés, respectivement, par la Société de Gymnastique, la société de Musique et la Société du TIR.

Les rues aussi sont garnies, dans tous les sens, de guirlandes, de drapeaux, de lampions.

Malheureusement, le temps n'est pas de la partie. A 14 heures, au moment où la musique s'ébranle, pour aller chercher les troupes aux casernes, la pluie se met à tomber avec force et ne cessera que vers 18 heures.

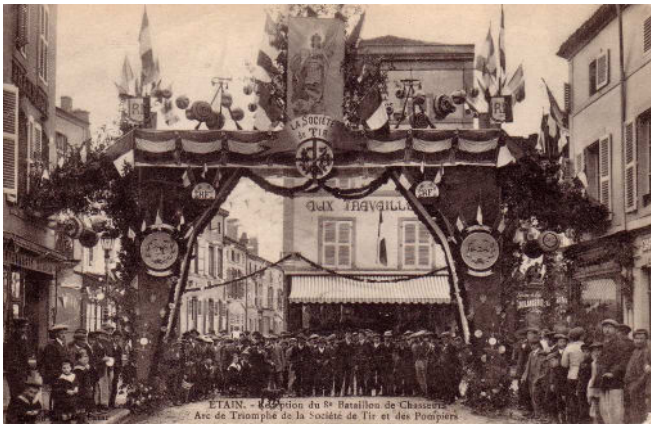
Malgré tout, il y a foule, la circulation est difficile.

Vers 15 heures, le défilé arrive sur la place de l'Hôtel de Ville. Là, par une pluie qui tombe à torrents, les Chasseurs donnent un concert de qualité. Des petites filles offrent des corbeilles de fleurs au commandant du Bataillon.

Le soir, une retraite aux flambeaux est organisée, toute la place de la Mairie est illuminée, des cordons de petits photophore ont été disposés dans les tilleuls. Enfin un grand bal clôture la soirée.

La présence de cette garnison apportera, naturellement, à la ville un accroissement d'animation et d'activité commerciale, ainsi qu'une note pittoresque et sympathique.

Etain d'Hier à Aujourd'hui



ECHOS DU CONSEIL GENERAL

Recrudescence des cambriolages dans le département : de nombreuses interventions au Conseil Général, le 25 octobre

Onze Conseillers Généraux ont pris la parole sur cette question. **André JANNOT**, Vice Président du Conseil Général, ex colonel de gendarmerie aujourd'hui à la retraite a notamment déclaré :

« La presse se fait l'écho d'une augmentation préoccupante des cambriolages dans notre pays. Un cambriolage toutes les 90 secondes, plus de 900 par jour. L'insécurité augmente fortement en zone rurale. Elle touche les particuliers, les entreprises, les commerces mais également les agriculteurs, c'est nouveau. Face à cette situation, il semble indispensable de renforcer les effectifs de la gendarmerie dans nos secteurs ruraux tant en moyens humains que matériels »

André JANNOT demande le renfort d'une unité de gendarmerie mobile.

Christian NAMY et Denis CORDONNIER, Présidents, notent que « la réorganisation en Communauté de Brigades, telle qu'elle a été opérée est un frein à la sécurité. Le moment est venu de revoir le fonctionnement général et d'obtenir des moyens humains supplémentaires »

Daniel LHUILLIER rappelle que « l'actuel gouvernement a freiné la baisse continue des effectifs amorcée auparavant, mais la ruralité ne bénéficie pas des nouveaux postes. »

Jean PICART : Je m'associe pleinement à ce qui a été dit. Tous les six mois, un vœu sur ce sujet est déposé. Il y a unanimité. A mes yeux, l'expression « sentiment d'insécurité » n'est pas un terme approprié ; il faut parler d'insécurité.

Je reviens avec force sur deux éléments. Le premier a été dénoncé à l'instant par le Président. Quand **le ministre de l'Intérieur a créé les Communautés de Brigades en 2002**, des réunions ont été organisées avec les maires. J'y ai participé. Nicolas SARKOZY était alors ministre de l'Intérieur. **Les Communautés de Brigades devaient améliorer les choses.**

Je suis d'accord avec le Président quand il déclare que l'organisation des Communautés de Brigades **doit être revue**. L'exemple de Spincourt est parlant : **86 communes** sur un territoire très étendu. Lorsque les Brigades sont de service à Spincourt et qu'elles sont appelées à Etain, elles mettent une demi-heure, voire davantage avant d'arriver. Je continue à penser que sur cette question, comme sur l'ensemble

des moyens consacrés à la Meuse, **il faudrait organiser une table ronde ici même avec le colonel de gendarmerie et Madame le Préfet, car il nous faut avancer concrètement.**

Je note que nous contestons les communautés de brigade constituées en 2002 et que rien ne bouge. Or, il faut faire bouger les choses.

Nous subissons trois sortes de délits : les cambriolages itinérants de bandes venant de l'Est, qui interviennent surtout la nuit pour voler des matériels divers comme des tracteurs. Ensuite, nous subissons des bandes qui viennent du Nord ou du 93. Elles agissent dans la journée pendant que les gens sont au travail. Elles volent des bijoux, donc de l'or et de l'argent. Enfin, abordons la question de la vidéo-protection. De petites bandes locales sévissant sur mon canton, j'ai créé un adjoint de sécurité, j'ai fait ce qu'il fallait chez nous. La situation, s'agissant de cette petite délinquance locale, s'est améliorée. J'ai également fait installer des caméras. **Mais la vidéo-protection n'est guère adaptée aux villages isolés.** On ne peut en installer partout. C'est irréaliste car la pose, comme l'entretien, sont trop onéreux. Je propose concrètement que l'on organise une table ronde ici.

Je suis enfin d'accord avec vous : il faut renforcer les effectifs de nos brigades.

Extrait du compte rendu de séance
du Conseil Général

PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'Assemblée Générale de votre association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure.



Merci

LE BULLETIN MUNICIPAL

Comment cela se passe ?

Je n'ai pas considéré l'utilité de répondre à l'article de l'adjoint T.M. aux idées courtes, concernant « le moraliste » paru dans le bulletin municipal de mai 2013 mais néanmoins, piqué au vif celui-ci tentait de se justifier. Comme il dit, cette polémique est stérile à tel point qu'il y consacre une demi-page de contre-vérités...

Dans sa grande largesse notre maire autorise les conseillers municipaux n'appartenant pas à sa majorité la possibilité de s'exprimer sur une page du bulletin municipal, mais pourquoi pas, après tout n'est-ce pas le budget municipal qui prend en charge la réalisation de ce bulletin ?

Je voudrais néanmoins préciser qu'un délai conséquent est imposé pour déposer les articles ce qui laisse tout loisir pour répondre instantanément, souvent avec beaucoup d'inexactitudes qui ne pourront être dénoncées que trois mois après... un peu facile non ?

Christian GAGNEUX, Conseiller indépendant

L'autre vision pour Etain

Développement durable :

Afin de protéger la ressource en eau et la santé publique, le Sénat a adopté fin 2013 une proposition de loi visant à interdire aux collectivités l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces verts publics d'ici à 2020.

Nous proposons que notre commune s'engage dans une démarche « zéro phyto ». Pour atteindre cet objectif, il serait souhaitable, dans un premier temps, qu'une formation à la gestion différenciée (entretien adapté à la particularité de chaque site) soit organisée en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) au profit des élus et des personnels en charge des espaces verts et du fleurissement.

Puis viendraient la communication aux habitants et une formation pour les jardiniers privés qui seraient intéressés.

Mur du parc Paul Thiéry

Notre projet de requalification du parc Paul Thiéry n'a pas été retenu.

Nous avons cependant apporté nos remarques sur le projet de panneaux présenté par la Mairie car dans ce catalogue de la ville, nous avons constaté l'**absence** de représentation du **RASS** et du **Centre social**, 2 associations pourtant particulièrement actives.

Désormais, grâce à notre intervention, ces 2 associations ont trouvé leur place dans le catalogue.

Nous avons aussi signalé l'**absence** criante d'un pan complet, le **pan économique** : commerce, artisanat et industrie.

M. le Maire ne verrait-il **aucun intérêt à la prospérité économique** pour ne pas l'avoir fait figurer sur un panneau supplémentaire ?

Environnement :

Les terrains de nos zones artisanale et industrielle tardent à trouver preneur.

Aussi, **nous proposons** que les terrains en attente soient cultivés au lieu de rester en friche, tout en pensant bien sûr à préserver la biodiversité.

Une location à titre précaire et révoquant pour cause d'utilité publique devrait le permettre.

Par temps de crise toute recette supplémentaire pour la collectivité n'est pas à négliger.

Sécurité :

Les travaux de l'entrée de ville, côté droit, en venant de Verdun ne sont toujours pas terminés. Il faut revoir la signalisation horizontale en rematérialisant par une **large** bande blanche la limite entre chaussée et stationnement.

Pour une question de sécurité, cela s'impose tout particulièrement en période hivernale !

Communauté d'agglomération de Verdun :

M. le Maire, en tant que Conseiller général membre de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) a voté contre la création par Madame le Préfet de la Communauté d'Agglomération regroupant les Codecoms de Verdun et Charny. De ce fait, il concourt à **priver l'économie du secteur de Verdun de 2 millions d'euros pour 2014**. (C'est l'équivalent du budget annuel de fonctionnement de la ville d'Etain)

Ainsi, c'est sûr, **les Stainois ne bénéficieront pas des retombées !**

En nous efforçant de rester à votre écoute,

nous vous adressons tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2014.

Le 20 décembre 2013, les élus de l'opposition

CALENDRIER DES FÊTES

ETAT CIVIL

JANVIER 2014

- ◆ Vendredi 17 - Vœux associations et personnalités Salle des Fêtes
- ◆ Dimanche 19 - Thé dansant Avant-Garde Stainoise Salle des Fêtes
- ◆ Samedi 25 - Galette des Rois Salle B. et Focosi
Gym volontaire
- ◆ Samedi 25 - Repas USEB Salle des Fêtes
- ◆ Dimanche 26 - Championnat de France Clubs Stand de tir
Départementaux

FEVRIER 2014

- ◆ Dimanche 9 - Goûter des aînés Salle des Fêtes
- ◆ Vendredi 14 - Don du sang Salle des Fêtes
15h - 19h
- ◆ Dimanche 16 - Après-midi country Salle des Fêtes
organisée par WALK
- ◆ Samedi 22 - Repas organisé par Team Performance Salle des Fêtes

MARS 2014

- ◆ Samedi 1^{er} - Carnaval de la Paroisse Salle B. et Focosi
- ◆ Dimanche 9 - Thé dansant Salle des Fêtes
Restos du cœur
- ◆ Dimanche 16 - Loto de Walk Salle des Fêtes

AVRIL 2014

- ◆ Vendredi 4 - Repas du Souvenir Français Salle des Fêtes
- ◆ Samedi 5 - Concert Harmonie Stainoise Salle des Fêtes
- ◆ Samedi 5 et Dimanche 6 - Journée d'Histoire Régionale par EHA A ST MIHIEL
- ◆ Du jeudi 10 au Dimanche 13 - Bourse de Printemps du RAM Salle des Fêtes
- ◆ Jeudi 17 - Spectacle école Primaire Salle des Fêtes
- ◆ Vendredi 18 - Don du sang Salle des Fêtes
15h30 - 19h
- ◆ Dimanche 27 - Journée Nationale des déportés

MAI 2014

- ◆ Jeudi 1^{er} - Marche gourmande mon village mon école A BUZY
- ◆ Samedi 3 et Dimanche 4 - Championnat Meuse tir 25 / 50 m Stand de tir
- ◆ Jeudi 8 - Cérémonie du 8 mai
- ◆ Samedi 17 - Prix cycliste d'Étain Salle Perquin et B. et Focosi
- ◆ Dimanche 18 - Ramassage Lions Club et repas Handisport Salle B. et Focosi
- ◆ Samedi 24 - Gala Gym volontaire Salle des Fêtes



NAISSANCES

- * HERMANN Lysian le 16 août 2013
- * DONNARD Léandra le 29 août 2013
- * GUHEL Jade le 13 septembre 2013
- * ACCORNERO Charline le 20 septembre 2013
- * VERLEYEN Matthieu le 6 octobre 2013
- * MOREAU Hugo le 23 octobre 2013
- * GEORGES Ewenn le 31 octobre 2013
- * ZANIN Suly le 17 novembre 2013
- * LAMORLETTE Mathéo le 21 novembre 2013
- * LAMORLETTE Aurélie le 21 novembre 2013
- * POUILLY Maimiti le 23 novembre 2013
- * DESAEGHER Louis le 28 novembre 2013
- * ANTOINE Eleonore le 2 décembre 2013
- * COURCOL Sixtine le 23 décembre 2013
- * CAMILLI Ezio le 27 décembre 2013
- * TOURNEUR KLANG Kais le 29 décembre 2013
- * FERBER Layron le 30 décembre 2013
- * CHARLIER Inès le 31 décembre 2013



MARIAGES

- * MAHUT Jean-Luc et CRUSSELY Valérie le 28 septembre 2013
- * DEL PUPPO Jean-Louis et PALUMBI Evelyne le 19 octobre 2013
- * MARINELLI Maurice et GUHEL Jessica le 2 novembre 2013
- * VICENTINI Régis et DE OLIVEIRA ACABOU Sandra le 9 novembre 2013
- * D'ANTUONO Jean et BEUVRIER Béatrice le 21 décembre 2013



DECES

- * BUREAU Renée le 3 septembre 2013
- * WIECZNY Casimir le 17 septembre 2013
- * ROSSI Serge le 23 septembre 2013
- * STEYLER veuve BERTIN Marie-Thérèse le 6 octobre 2013
- * MAX veuve ERARD Andrée le 5 novembre 2013
- * ANDRÉ veuve HENRYON Marie-Thérèse le 5 novembre 2013
- * PARON veuve RYMDZIONEK Catherine le 20 novembre 2013
- * WILLEMING Georges le 24 novembre 2013
- * DEMARTEAU Georges le 4 décembre 2013
- * DONATI Franca le 11 décembre 2013
- * RODAK veuve LENTZ Stéfania le 12 décembre 2013
- * CUNY veuve GEORGES Suzanne le 21 décembre 2013



Repas des aînés 13.10.2013



Cérémonie du 11.11.2013



AG Souvenir Français 16.11.2013 Médaille à M. le Maire



Elections Maire CMJ 18.11.2013

Photo : Christine SCHERRMANN



Sainte Cécile 24.11.2013



Arrivée du
nouveau policier
2.12.2013



Changement de
Chef de Centre
Sainte Barbe
départementale
13.12.2013



Démontage de la banderole 3ème RHC
5.10.2013





Cérémonie municipale de remise des Trophées aux sportifs 20.12.2013



Epiphanie à la maison de retraite avec le CMJ 05.01.2014



Mentions Légales :

Directeur de publication : Jean PICART
Responsable communication : Thierry MINARIE
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Mairie d'ETAIN

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ETAIN
☎ 03.29.87.10.35 - ☎ 03.29.87.17.02
✉ mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr